



ARRNCP

Association des Réflexologues RNCP



Contact



www.reflexo-by-alexandra.fr

07.69.14.06.14

lesmainsdelareflexo@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique.



Alexandra Lemercier est Déléguée régionale de l'ARRNCP

L'Association des Réflexologues RNCP (ARRNCP) est un Syndicat professionnel au service des Réflexologues RNCP.

Il a pour objet :

- la défense des droits, intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres
- la promotion et la professionnalisation de la Réflexologie et du métier de réflexologue

www.reflexologues-rncp.com

Horaires

Sur rendez-vous exclusivement

Séance en cabinet,
à domicile et entreprises



47 Rue de Paris
57100 Thionville

Cabinet médical
11 Rue des Tilleuls
54960 Mercy-le-Bas

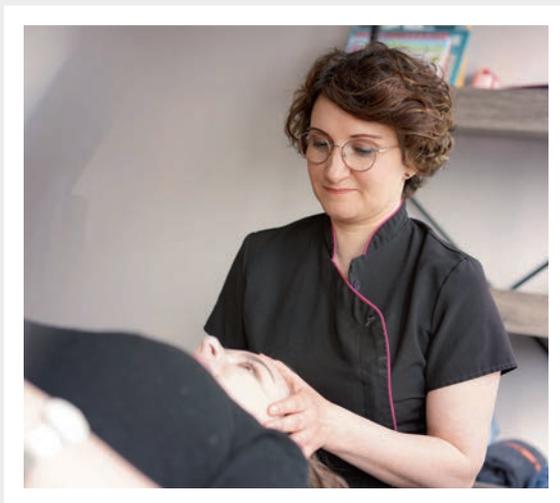
Alexandra Lemercier Réflexologue. SIRET 82303125700012.



**ALEXANDRA
LEMERCIER**

*Réflexologue titre RNCP
Formation E.Breton*

Alexandra Lemercier Réflexologue RNCP



Qu'est-ce qu'un Réflexologue RNCP ?

Le réflexologue certifié RNCP est un professionnel de la relation d'aide, de la prévention et de la gestion du stress.

Son champ d'action est la prévention, le mieux-être et la santé durable, il favorise le processus d'auto-régulation par un toucher spécifique des zones réflexes (plantaire, palmaire, cranio-faciale, auriculaire...)

Le réflexologue certifié RNCP exerce l'activité conformément aux Référentiels d'activités, de certifications et de compétences.

Le Titre RNCP permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice du métier et activité du Réflexologue dans un domaine professionnel.

Prestations

Réflexologie Adultes 60 €

Femmes enceintes / Juniors 50 €

Réflexologie Enfants (- 12 ans) 40 €

Partenaires 55 €

- Possible prise en charge par certaines mutuelles
- Supplément kilométrique séance à domicile (par tranche de 15 km) : 5€
- Entreprises, collectivités, partenariats, ateliers groupe : devis sur demande

Formation

- 2021 : Acupression auriculaire
- 2020 : Relaxation de groupe
- 2019 : Prévention et Gestion du stress en milieu éducatif
- 2018 : Réflexologie pédiatrique
- 2018 : Réflexologie verticale – VRT (vertical reflexology therapy)
- 2017 : Réflexologue titre RNCP - Relaxologue



Quand consulter un Réflexologue ?

La Réflexologie est indiquée pour :

- détendre, relaxer, le stress étant à l'origine de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques
- réduire l'état d'anxiété
- diminuer la sensation et la perception de la douleur
- réguler le système nerveux et hormonal, détendre l'axe du stress
- déceler, localiser et éliminer les dépôts formés par des cristaux d'acide urique
- activer la circulation sanguine et lymphatique
- mobiliser les déchets, évacuer les toxines, réguler les acidités du corps
- prévenir, soulager un grand nombre de troubles et favoriser l'équilibre interne du métabolisme

Conformément à la loi, la pratique de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress.

Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article 1.489 et de l'arrêté du 8.10.1996